

Pour publication immédiate

Les organisations de la société civile demandent une action urgente de la part de l'ONU au sujet du Yémen

Plus de 60 organisations appellent l'Assemblée générale à établir un nouveau mécanisme d'enquête.

Pour une coalition de 60 organisations, l'Assemblée générale des Nations unies devrait agir rapidement en vue d'établir un mécanisme d'enquête pour collecter et préserver les preuves de crimes graves commis en matière de droits humains, ainsi que de violations des lois de la guerre au Yémen.

L'[échec](#) du Conseil des droits de l'homme de renouveler le mandat du [Groupe d'éminents experts](#) en octobre rend cette étape urgemment nécessaire. Pendant quatre ans, pourtant, ce dernier avait enquêté et rapporté des abus en matière de droits humains, et d'autres violations du droit international par toutes les parties au conflit au Yémen.

« La souffrance infligée aux civils dans le pays rend cette étape nécessaire. Elle permettra de lutter contre l'impunité dans le conflit en cours au Yémen et d'envoyer un avertissement sans équivoque aux auteurs d'exactions des deux camps : ces derniers seront tenus responsables pour les crimes de guerres et les autres violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme » ont déclaré les organisations dans une déclaration conjointe au 193 pays membres de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les États membres devraient créer un nouveau mécanisme d'enquête qui assure, à la population du Yémen, que les Nations unies ne ferment pas les yeux sur ses souffrances, et qu'elles soutiennent la mise en responsabilité internationale des crimes et des abus commis dans le pays. Le vote du Conseil des droits de l'homme fut le résultat d'une agressive campagne de lobbying contre le travail des experts de la part de l'Arabie saoudite, soutenu par les Émirats arabes unis, à la tête d'une coalition militaire dans le conflit au Yémen, et de leurs alliés. Les organisations l'affirment : *« La communauté internationale ne peut rester sans rien faire et laisser ce vote être le dernier mot d'un travail mené sur la responsabilité des crimes de guerre et des abus perpétrés au Yémen. »*

Les organisations urgent l'Assemblée générale des Nations unies d'établir organe indépendant et indépendant qui puisse enquêter et assurer le report public des violations et abus les plus graves en matière de droit international commis au Yémen, en vue de préparer d'éventuelles poursuites criminelles ultérieures.

« Un mandat aussi fort est exigé afin d'assurer, non seulement, que les crimes internationaux graves commis au Yémen soient connus par le reste du monde, mais aussi pour permettre, à terme, d'engager effectivement la responsabilité pénale des auteurs, dont dépend la lutte contre l'impunité et la réparation des victimes », assurent les organisations.

Toutes les parties au conflit au Yémen ont commis une série d'abus généralisés et systémiques, en tuant ou blessant des dizaines de milliers de civils. Depuis 2015, la coalition menée par l'Arabie saoudite et les EAU a engagé de nombreuses frappes aériennes illégales qui ont tué ou blessé des civils, détruit ou endommagé des habitations, des hôpitaux, des écoles, des marchés, entre autres infrastructures civiles. Elle est également suspectée d'avoir fourni des armes et un soutien à des groupes armés locaux et à des milices à l'origine de graves abus

Les forces houthis ont réalisé des tirs de mortier, de roquettes et de missiles sans distinction sur des zones densément peuplées, comme des villes, au Yémen. Des missiles balistiques ont également été tirés sans distinction dans des zones habitées en Arabie saoudite. Les belligérants ont empêché des convois humanitaires d'apporter leur aide à celles et ceux qui en avaient besoin. Les comportements criminels de toutes les parties au conflit sont responsables de la perte de milliers de vies civiles et de [la pire crise humanitaire au Yémen](#).

Ce ne serait pas la première fois que l'Assemblée générale engage d'aussi ambitieuses actions contre des abus répétés et généralisés en matière de droits humains. En 2016, l'Assemblée générale a créé le [Mécanisme international, impartial et indépendant afin de collecter, préserver et étudier les preuves des crimes internationaux les plus graves commis en Syrie](#). En 2018, le Conseil des droits de l'homme a créé [un mécanisme similaire pour le Myanmar](#) à la suite des crimes contre l'humanité et du possible génocide perpétré à l'encontre des Rohingya.

Reconnaissant le besoin urgent de mise en responsabilité au Yémen, des dizaines d'États membres de l'ONU [ont déjà enjoint la communauté internationale](#) à « *davantage envisager activement des mécanismes alternatifs* » pour surveiller la situation des droits humains.

« *La population du Yémen exige justice. Et la justice commence par des enquêtes et des responsabilités. Il faut agir, maintenant.* »

La déclaration est accessible en intégralité [ici](#) (en anglais). Elle reste ouverte pour signature.

Observations de la part des principales organisations de défense des droits humains qui soutiennent la déclaration conjointe.

Agnès Callamard, Secrétaire générale d'Amnesty International : « *Ce dont nous avons besoin pour y parvenir n'est pas d'un miracle mais de volonté politique. Nous avons besoin que l'Assemblée générale se mobilise et prenne des mesures dès maintenant. Si les États continuent*

de fermer les yeux, horrible conflit qui a infligé des souffrances incommensurables aux hommes, aux femmes et aux enfants du Yémen, ne connaîtra jamais de fin. Les Yéménites ont frappé à toutes les portes pour demander des comptes et justice. Les États membres leur doivent de faire avancer ce dossier à un rythme soutenu. Le bien-être de millions de personnes est entre leurs mains. »

Kenneth Roth, Directeur exécutif de Human Rights Watch: *« Le fait que le gouvernement saoudien ait réussi à faire pression sur le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour qu'il mette fin à son examen de la conduite des Saoudiens, des Houthis et d'autres acteurs au Yémen ne doit pas être le dernier mot. Depuis des années, toutes les parties au conflit au Yémen font fi des droits humains et de la vie humaine. L'impunité ne fait qu'aggraver la situation. Il est urgent que l'Assemblée générale des Nations unies rectifie ce dangereux retour en arrière. Elle devrait mettre en place une équipe d'enquête chargée de rassembler et de rapporter les faits, ainsi que de collecter et de préserver les preuves en vue de futures poursuites. »*

Radhya Almutawakel, Présidente de Mwatana for Human Rights: *« L'Assemblée générale des Nations unies doit agir maintenant et mettre en place un mécanisme pour le Yémen. Si la communauté internationale veut vraiment soutenir le Yémen, la première priorité doit être de mettre fin à l'impunité et de soutenir la responsabilisation. Toutes les parties belligérantes, y compris la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis et les Houthis, doivent être tenues responsables des souffrances endurées par les civils. »*

Bahey Eldin Hassan, Directeur du Cairo Institute for Human Rights Studies: *« Les États membres de l'ONU ont un choix à faire : soit céder à la pression saoudienne et permettre à toutes les parties au conflit, y compris les groupes armés houthis, de continuer à commettre atrocité après atrocité en toute impunité ; soit prendre des mesures pour protéger la population du Yémen et faire en sorte que les responsables rendent des comptes. »*

Savita Pawnday, Directrice exécutif du the Centre for the Responsibility to Protect: *« Depuis plus de six ans, on assiste à une "pandémie d'impunité" pour les innombrables atrocités perpétrées au Yémen. La fin du GEE n'a fait qu'exacerber ce manque de responsabilité. L'AGNU a la responsabilité de protéger le peuple yéménite et d'agir maintenant en prenant des mesures urgentes pour établir un nouveau mécanisme permanent de mise en responsabilité. La paix au Yémen ne sera possible que si la justice et la responsabilité prévalent. »*

Pour toute demande d'interview ou d'informations complémentaire, merci de contacter :

Pour Human Rights Watch, à New York, Louis Charbonneau : +1-646-591-5178 (portable) ; ou charbol@hrw.org.

Pour Human Rights Watch, à New York, Widad Franco : +1-929-301-9700 (portable) ; ou francow@hrw.org.

Pour Mwatana for Human Rights, in Sanaa, Osamah Alfakih : +967-775-546-904 (portable/Signal) ; +967-711-404-790 (WhatsApp) ; ou oalfakih@mwatana.org.

Pour Amnesty International, à New York, Sherine Tadros : +1-929-339-9523 (portable) ; ou sherine.tadros@amnesty.org ; Jess Owen: Jess.owen@amnesty.org ; ou press@amnesty.org.

Pour le Cairo Institute for Human Rights, à Genève, Jeremie Smith : +41-(0)-76-340-2456 (portable) ; ou jsmith@cihrs.org.

Pour le Global Centre for the Responsibility to Protect, Jahaan Pittalwala : +1-718-207-8440 (portable) ; ou jpittalwala@globalr2p.org.